Vos questions / nos réponses

question

Par Profil supprimé Postée le 25/04/2012 16:50

> est-il vrai? si un fumeur (sur 8 mois)
> a fumer du cannabis occasionnellement donc 1 fois tous les deux mois peut-il avoir une Traçabilité même infime(après un mois sans fumé).
>
> voir si, la traçabilité même infime on peu considère l'individu comme un fumeur à la semaine.
>
> dernière question je suis en présence de fumeur de cannabis dans une soirée est que la pièce est fermé,je ne fume pas peut-on trouvé des traces même infime?
> - admettons que je suis resté 4 heures durant dans cette pièce

---

Mise en ligne le 25/04/2012

Bonjour,

Le cannabis est dépistable pendant 24 heures dans le sang et entre 3 et 5 jours dans les urines pour un fumeur occasionnel, ce qui semble être votre cas.

Il est possible d'être dépisté positivement après avoir inhalé passivement de la fumée de cannabis. Cela peut arriver après avoir passé plusieurs heures dans une pièce non aérée et très enfumée.

Cordialement.